

Rapport financier 2023

# Faits saillants



# Faits saillants du rapport financier

Document préparé par la Direction de l'administration et des finances

## Avis au lecteur

Le rapport financier est établi conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le rapport financier contient aussi certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publiée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Certains tableaux du document de la reddition de compte sont vulgarisés. La répartition de certains éléments budgétaires au présent document peut différer de celle incluse au rapport financier. Pour plus d'informations, le lecteur pourra se référer au site de la Ville où les rapports financiers audités sont disponibles ainsi que sur le site du MAMH. À moins d'indications contraires, l'arrondissement des données peut faire en sorte que le montant total diffère des sommes.

L'auditeur indépendant confirme dans son rapport que les états financiers présentent une image fidèle de la situation financière de la Ville de Terrebonne au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, à l'exception de l'estimation des passifs pour la mise hors service d'immobilisation pour laquelle des travaux sont en cours.





# Table des matières

<b>Faits saillants</b>	<b>6</b>
<b>Résultats 2023 en bref</b>	<b>8</b>
Provenance des revenus de fonctionnement et conciliations pour fins fiscales	8
Provenance des dépenses	9
<b>Sommaire des résultats de fonctionnement à des fins fiscales non consolidés</b>	<b>10</b>
<b>Faits saillants de chacune des directions</b>	<b>14</b>
Direction générale	15
Développement économique	15
Trésorerie	16
Ressources humaines	16
Technologies de l'information	17
Grefe et affaires juridiques	17
Incendie et sécurité civile	17
Loisir et vie communautaire	18
Police	18
Relations avec les citoyens et communications	18
Travaux publics	19
Urbanisme durable	20
350 <sup>e</sup> anniversaire	20
<b>Analyse de la masse salariale</b>	<b>21</b>
<b>Service de la dette</b>	<b>24</b>
<b>Évolution du service de la dette</b>	<b>25</b>
<b>Investissements</b>	<b>30</b>
<b>Organismes contrôlés</b>	<b>32</b>



# Faits saillants

## Objectifs de la reddition de comptes financière :

- ✓ Gérer de façon transparente
- ✓ Vulgariser les données financières
- ✓ Synthétiser l'information
- ✓ Analyser l'évolution des données financières dans le temps
- ✓ Comprendre les données financières en lien avec les priorités stratégiques

# Année 2023

L'année 2023 fut pour la ville de Terrebonne, une année de festivités, petits et grands ont pu assister aux spectacles et animations concoctés par la Ville pour l'année du 350<sup>e</sup> anniversaire.

Parallèlement aux festivités, la Ville compte plusieurs réalisations pour l'année 2023, dont la mise sur pied d'une application mobile info-stationnement, la signature de convention collective échue et la mise en service de la caserne 4, pour n'en nommer que quelques-unes. Au niveau plus administratif et dans l'optique de contribuer à la vision stratégique de la ville, un bureau de projet a été mis sur pied afin d'effectuer un suivi plus rigoureux des grands projets de la ville.

L'administration municipale et tous les employés de la Ville de Terrebonne se sont, une fois de plus, donné la main afin de bien collaborer aux objectifs communs attendus pour l'année qui se termine. Avec toutes ces réalisations et ces défis, la Ville clôture son année financière avec un surplus de 10,5 M\$.

**Résultat:**  
**Excédent de fonctionnement**  
**de 10,5 M\$**

## Revenus et conciliations pour fins fiscales

- Hausse des revenus de placement de 2,5 M\$ en raison d'une augmentation des taux d'intérêt;
- Hausse des revenus de transferts de 2 M\$ due entre autres à des subventions et des redevances sous-estimées ou non prévues;
- Utilisation de l'excédent de fonctionnement non affecté pour des dépenses imprévues de 1,8 M\$;
- Utilisation de l'excédent affecté pour des dépenses imprévues de 1,4 M\$;
- Produits et gains sur cessions non prévus de 0,7 M\$;
- Baisse des revenus de permis et contributions de redevances promoteurs de 2,8 M\$;
- Baisse des revenus de développement 3,4 M\$;
- Financement à long terme de dépenses de fonctionnement pour 5,1 M\$.

## Dépenses

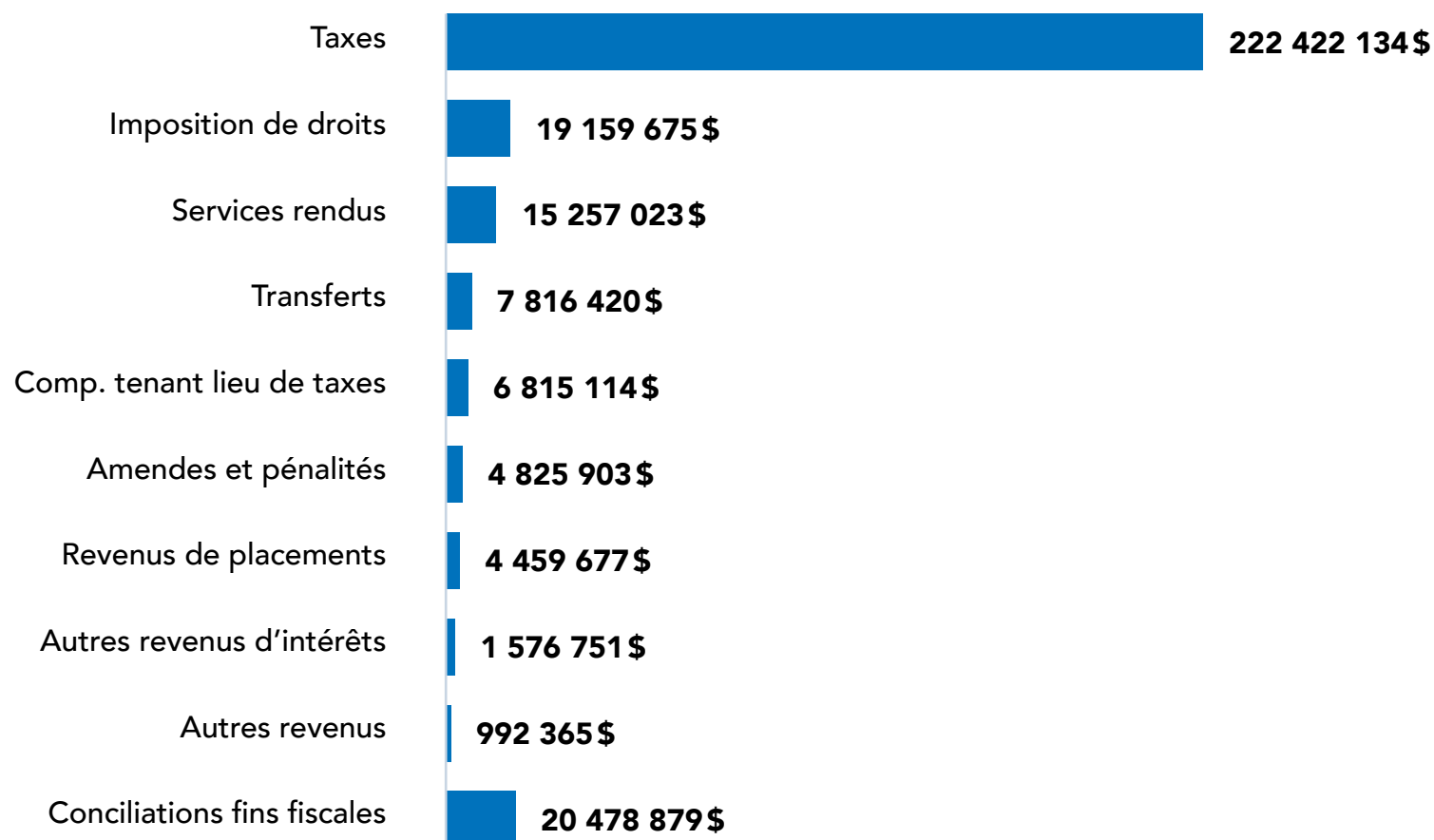
- Augmentation de la masse salariale globale de 3,4 M\$ (incluant les rétroactivités salariales à la suite de la signature de conventions échues);
- Augmentation des coûts de cueillettes des déchets et matières recyclables de 1,7 M\$ incluant une contribution exceptionnelle;
- Budget pour paiement comptant des immobilisations non dépensé 3,2 M\$;
- Renversement de provisions pour éventualités 3,6 M\$.

# Résultats 2023 en bref

## À PROPOS DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

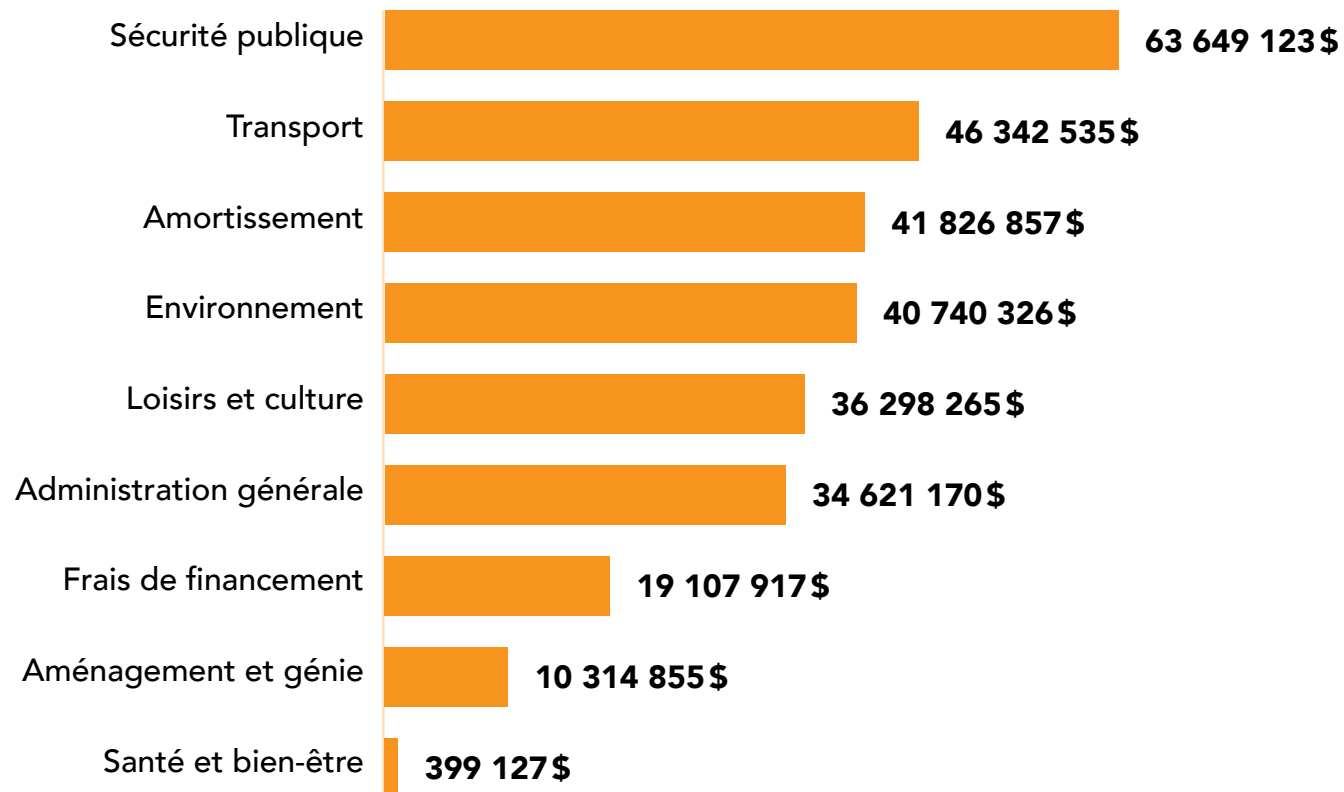
Les données réelles sont présentées de manière à respecter la structure organisationnelle de la Ville, c'est-à-dire par unité administrative ainsi que par poste budgétaire commun.

## Provenance des revenus de fonctionnement et conciliations pour fins fiscales





## Provenance des dépenses de fonctionnement



# Sommaire des résultats de fonctionnement à des fins fiscales non consolidés

Les revenus globaux sont 1,6 M\$ moins élevés que le budget, ce qui représente moins de 1 % du budget initial.

Cette diminution s'explique par un nombre moindre de demandes de permis ainsi qu'une baisse des revenus de redevance de développement, résultant d'un écart total de 2,8 M\$. Les revenus de développement ont quant à eux, été plus faibles de 3,4 M\$. Une augmentation de subventions non budgétées et une hausse des revenus de placement en raison de l'augmentation des intérêts de 2,5 M\$ s'ajoutent à cela.

Les dépenses ont dépassé le budget de 4,3 M\$, surtout expliqué par la signature de conventions échues représentant 3,4 M\$ de plus que les provisions budgétaires prévues à cet effet.



## Tableau 1 – Sommaire des résultats

(Millions de \$)

	2021	2022	2023	2023	
	Réel	Réel	Budget	Réel	Écart
<b>Revenus</b>	<b>252,2</b>	<b>267,0</b>	<b>285,0</b>	<b>283,3</b>	<b>(1,6)</b>
Taxes	197,9	204,1	222,6	222,4	(0,2)
Compensations tenant lieu de taxes	6,1	6,6	7,2	6,8	(0,4)
Transferts	5,3	6,1	5,8	7,8	2,0
Services rendus	12,4	14,0	14,6	15,3	0,7
Imposition de droits	24,0	21,7	22,0	19,2	(2,8)
Amendes et pénalités	4,1	5,4	5,1	4,8	(0,2)
Revenus de placements de portefeuille	0,6	3,0	2,0	4,5	2,5
Autres revenus d'intérêts	1,2	1,8	1,4	1,6	0,2
Autres revenus	0,6	4,2	4,4	1,0	(3,4)
<b>Dépenses</b>	<b>274,6</b>	<b>293,5</b>	<b>289,0</b>	<b>293,3</b>	<b>4,3</b>
Administration générale	49,1	42,3	37,4	34,6	(2,8)
Sécurité publique	59,8	77,3	63,6	63,6	0,0
Transport	40,7	42,7	44,8	46,3	1,5
Hygiène du milieu	31,3	32,6	36,2	40,7	4,6
Santé et bien-être	-	-	0,4	0,4	(0,0)
Aménagement, urbanisme et développement	11,6	9,2	11,0	10,3	(0,7)
Loisirs et culture	31,4	35,5	36,3	36,3	(0,0)
Frais de financement	12,7	13,5	19,3	19,1	(0,2)
Amortissement	38,1	40,4	40,0	41,8	1,8
<b>Conciliations à des fins fiscales</b>	<b>32,7</b>	<b>30,1</b>	<b>4,0</b>	<b>20,5</b>	<b>16,5</b>
Amortissement	38,1	40,4	40,0	41,8	1,8
Remboursement de la dette à long terme	(32,8)	(34,9)	(35,1)	(35,3)	(0,1)
Financement à l.t. des activités de fonctionnement	1,2	20,4	-	27,6	27,6
Fonds de roulement	(2,5)	(2,3)	(2,3)	(2,3)	(0,0)
Autres	1,7	2,6	-	0,9	0,9
Affectations	27,0	3,8	1,4	(12,3)	(13,7)
<b>Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	<b>10,3</b>	<b>3,5</b>	<b>(0,0)</b>	<b>10,5</b>	<b>10,5</b>

# État des activités de fonctionnement

## Sommaire des excédents

### Excédents de fonctionnement non affectés

Excédents annuels cumulés des revenus sur les dépenses n'ayant aucune restriction quant à leur utilisation

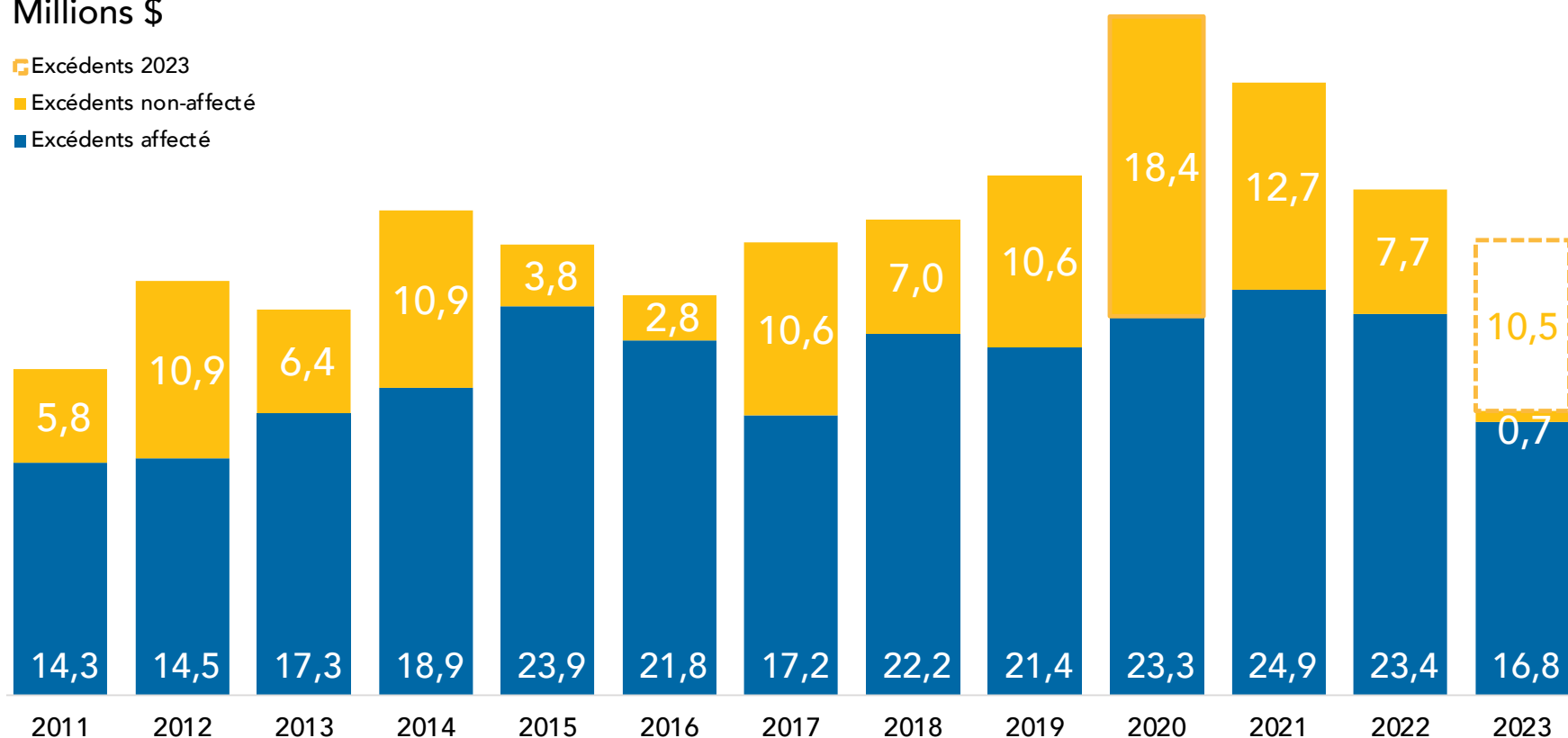
### Excédents de fonctionnement affectés

Excédents annuels cumulés des revenus sur les dépenses réservées à des fins particulières

Tableau 2 – Sommaire des excédents

Millions \$

- Excédents 2023
- Excédents non-affecté
- Excédents affecté



### Tableau 3 – Sommaire de l'excédent affecté (principales réserves)

Le solde des excédents affectés au 31 décembre 2023 est de 16,8 M\$ et le solde des excédents non affectés représente 0,7 M\$.

EXCÉDENTS	DESCRIPTION	CIBLE	ACTIVITÉ 2023	SOLDE 31 DÉCEMBRE 2023
Excédent de fonctionnement affecté à l'exercice suivant	Permet d'équilibrer le budget de l'exercice suivant		+ 2,7 M\$	2,7 M\$
Excédent de fonctionnement affecté à l'autoassurance	Permet d'acquitter les règlements des sinistres	1 M\$	-0,7 M\$	0,6 M\$
Excédent de fonctionnement affecté au transport en commun	Permet d'acquitter les frais de transport en commun		-1,1 M\$	0,6 M\$
Excédent de fonctionnement affecté aux infrastructures	Couvrir les charges afférentes au service de la dette des règlements correspondant aux critères Cible : Suffisant pour couvrir le service de la dette des règlements correspondant aux critères		-1,5 M\$	4,2 M\$
Excédent de fonctionnement affecté aux règlements en cours	Permet le rachat de capital au refinancement de la dette		0,9 M\$	3,2 M\$
Excédent de fonctionnement affecté pour des engagements	Permet d'acquitter des engagements reportés à l'exercice suivant		0 M\$	0,1 M\$
Excédent de fonctionnement affecté de prévoyance	Permet le financement de certains événements ou dépenses non récurrents ou non prévisibles	5 M\$	-0,5 M\$	1,2 M\$
Excédent de fonctionnement aux opérations de déneigement	Permet d'acquitter des frais de déneigement plus élevés que ceux prévus au budget annuel	4 M\$	0 M\$	1,7 M\$
Excédent de fonctionnement affecté autres	Frais de refinancement, projets en cours, Subvention restaurateurs, etc.		0 M\$	2,5 M\$
<b>SOLDE DES EXCÉDENTS AFFECTÉS</b>				<b>16,8 M\$</b>
Excédent de fonctionnement non affecté			0 M\$	0,7 M\$
<b>SOLDE DES EXCÉDENTS NON AFFECTÉS ET AFFECTÉS</b>				<b>17,5 M\$</b>

# Faits saillants de chacune des directions



## DIRECTION GÉNÉRALE

### Réalisations de l'année 2023

Réorganisation de la Direction générale;

Création d'un bureau de projet;

Développement de liens avec les villes limitrophes pour de futurs partenariats;

Définir, valider et mettre en œuvre les orientations stratégiques;

Rencontres de sous-ministres pour dossiers stratégiques;

Participation au Forum de la fiscalité avec les 11 grandes villes;

Comité stratégique des 11 grandes villes (fiscalité municipale, partenariat avec le gouvernement, écofiscalité, transport collectif, planification du territoire, environnement).

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

### Réalisations de l'année 2023

Mise en place de la nouvelle Direction du développement économique;

Acquisition du site La Bergeronne au 280, côte de Terrebonne;

Acquisition des terrains de l'imprimerie Litho au 300 et 355, rue Georges-IV;

Acquisition de la fromagerie située au 590, rue Saint-Pierre;

Acquisition du site 145, rue du Chapleau.

## FINANCES ET TRÉSORERIE

### Réalisations de l'année 2023

Amélioration du processus de paiement afin d'en réduire les délais ;

Mobilisation des employés de la direction pour la création d'un code de civilité pour favoriser la cohésion d'équipe ;

Automatisation de la vérification des certifications de l'AMP (Autorité des marchés publics) et du RÉNA (Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics) pour s'assurer de l'admissibilité des fournisseurs aux contrats publics ;

Cartographie des processus d'approvisionnement assurant ainsi le respect des étapes lors d'un achat, quel qu'il soit, de l'intégrité des informations et servant de guide pour les directions.

## RESSOURCES HUMAINES

### Réalisations de l'année 2023

Signature de la convention collective des employés manuels (fusions des c.c. cols bleus et surveillants concierges), développement et diffusion de formations pour accompagner l'implantation, et mise en application administrative (rétro, horaire VIP, etc.) ;

Rapatriement à l'interne du paiement des rentes des retraités, mise en place d'un transfert des données électronique sécurisé à Beneva, mise en place d'une équipe de soutien aux utilisateurs (SIRH) ;

Mise à jour de la Politique en matière de santé sécurité et mieux-être ;

Mise en place d'une grille salariale pour les stagiaires et d'un Guide déterminant les paramètres de stage en milieu de travail, mise à jour du Guide et de la structure salariale du personnel surnuméraire (Loisirs) ;

Conception et adoption d'un nouveau plan d'évaluation des emplois (SCFP et CSN) ;

Consultation (sondage) auprès du personnel sur les comportements illustrant le mieux les valeurs organisationnelles ainsi que sur l'application de la Politique sur le télétravail (bilan) ;

Développement des gestionnaires, poursuite du Parcours de développement du leadership et de la tenue d'un Forum des gestionnaires ;

Refonte complète du Programme de gestion de la performance ;

Planification de la main-d'œuvre : mise en place d'un processus centralisé pour les demandes en lien avec les effectifs et les postes, participation à l'audit de la VG sur la relève et mise à jour pour chacune des directions des postes clés et des postes critiques de l'organisation ;

Appel d'offres public pour les assurances collectives (pour 2023-2028).



## TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

### Réalisations de l'année 2023

Déploiement de l'application mobile info-stationnement ;  
Finalisation du projet d'acquisition de données géospatiales sur l'emprise de rue ;  
Poursuite des travaux liés au déploiement de la phase 1 du projet de requête citoyenne.

## GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

### Réalisations de l'année 2023

Adoption du plan directeur de la Direction ;  
Referendum pour le projet de l'ancien golf des Moulins ;  
Adoption de la Politique sur la protection des renseignements personnels ;  
Exposition des archives dans le cadre du 350<sup>e</sup> ;  
Poursuite des travaux visant le lancement du Guide d'accompagnement juridique et offre de services de la division des affaires juridiques (le Guide) ;  
Planification des travaux pour l'aménagement de l'accueil et la salle d'audience de la Cour municipale.

## INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

### Réalisations de l'année 2023

Mise en service de la nouvelle caserne 4 dans le secteur La Plaine ;  
Fête des pompiers ;  
Participation du personnel aux activités du 350<sup>e</sup> de la Ville de Terrebonne.

## LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

### Réalisations de l'année 2023

- Les Festivités du 350<sup>e</sup> anniversaire de la Ville ont été une réalisation importante de la Direction en 2023 ;
- Un nombre record d'activités et d'événements publics a eu lieu ;
- Mise en place d'initiatives en lien avec le Fonds pour bâtir des communautés plus sécuritaires (FBCS) ;
- Dépôt du projet de centre aquatique de la Croisée urbaine dans le cadre du Programme d'aide financière PAFIRSPA ;
- Amélioration notable de l'écoresponsabilité lors des différents événements organisés par la Direction du loisir et de la vie communautaire ;
- Signature de la nouvelle convention collective des préposés aux activités et concierges.

## POLICE

### Réalisations de l'année 2023

- Avoir assuré la sécurité des citoyens et des employés lors des différents événements du 350<sup>e</sup> anniversaire de la ville ;
- Avoir élargi les moyens de communication avec la communauté en déployant le CCIP. (Centre de concertation et d'intervention de proximité) ;
- Avoir développé de nouveaux partenariats, en officialisant des protocoles d'entente, dont 3 avec des centres hospitaliers, 2 avec des écoles et 2 avec le ministère de la Sécurité publique ;
- Avoir amélioré la santé et la sécurité au travail par l'implantation du programme « Premiers soins psychologiques » ;
- Avoir assuré une stabilité organisationnelle en lien avec la mise en œuvre de la nouvelle convention collective « police » et l'arrivée du nouvel état-major.

## RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET COMMUNICATIONS

### Réalisations de l'année 2023

- Lancement du nouveau site web [terrebonne.ca](http://terrebonne.ca) ;
- Promotion et mise en valeur des festivités du 350<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Terrebonne ;
- Lancement du logiciel de la gestion de la relation citoyenne (CRM) ;
- Campagne « Non merci » sur les objets à usage unique ;
- Création de pavoisement événementiel.

## TRAVAUX PUBLICS

### Réalisations de l'année 2023

- Signature de la nouvelle convention collective des cols bleus et rétroaction salariale ;
- Aménagement de la sculpture Vitré ;
- Déploiement des mosaïques aux parcs Sophie-Masson, des Lions et à l'Hôtel de ville ;
- Aménagement des plantations de la promenade Masson ;
- Signature du protocole d'entente industriel entre la Ville et Tergel pour les rejets d'eaux usées à l'égout ;
- Réparation du bris d'aqueduc sur la rue Italia ;
- Ajouts de quatre nouvelles structures de Noël dans différents secteurs de la ville.

## GÉNIE

### Réalisations de l'année 2023

- Finalisation de la construction du quartier général de la police ;
- Leg du 350<sup>e</sup>: gestion de la mobilité des entraves, réalisation de la promenade et mise en lumière du barrage et de l'église ;
- Gestion de la construction de la station d'épuration StaRRE ;
- Ouverture de l'avenue Gabrielle-Roy.

## URBANISME DURABLE

### Réalisations de l'année 2023

Élaboration de la Politique du patrimoine;

Adoption d'un nouveau règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);

Modifications réglementaires pour permettre la réalisation de divers projets de développement immobiliers: Secteur de la Moody, PAT-02, PAT-10 et Jardins d'Angora (phase 2);

Refonte du Règlement sur les nuisances et le bruit;

Réalisation d'une étude sur l'habitation et la densité;

Réalisation d'une étude sur la mise en valeur du territoire agricole;

Mise en place d'un programme d'aide financière pour des maisons lézardées;

Mise en ligne des permis pour les terrasses et l'occupation du domaine public.

## 350<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

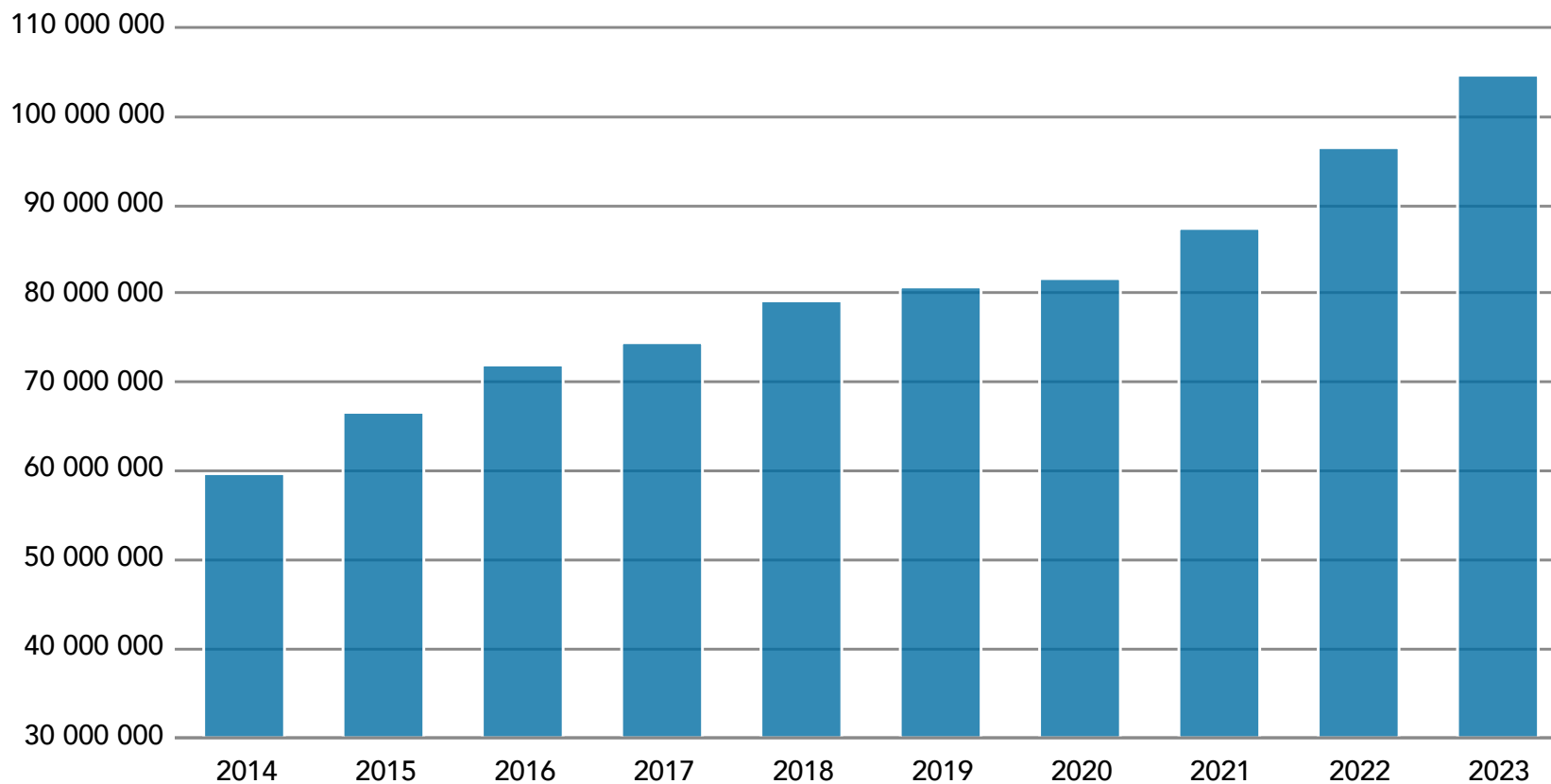
Dépenses par objets	Réel 2023	Budget 2023	Écarts Réel vs Budget
Rémunération	755 396	802 270	46 874
Charges sociales	103 604	91 180	(12 424)
Biens et services	1 557 065	1 605 020	47 955
Contributions à des organismes	1 957 908	1 827 580	(130 328)
Autres - autres	146 521	350 000	203 479
<b>Total des charges par objets</b>	<b>4 520 494</b>	<b>4 676 050</b>	<b>155 556</b>

# Analyse de la masse salariale

La masse salariale globale comprend la rémunération ainsi que les charges de l'employeur, et ce, pour tous les employés et les élus de la Ville.

La masse salariale globale est l'une des principales dépenses de la Ville. Elle compte pour 44 % des dépenses de fonctionnement en 2023 comparativement à 42 % lors de l'établissement du budget. Cette augmentation de 2 % s'explique par l'ajustement salarial des conventions échues et renouvelées au courant de l'année qui ont entraîné une rétroaction salariale plus importante que prévu.

Tableau 4 – Rémunération annuelle totale



**Tableau 5 – Poids de la rémunération de base sur les dépenses de fonctionnement**

(Dépenses de fonctionnement avant amortissement des immobilisations avec remboursement de capital sur la dette à long terme)

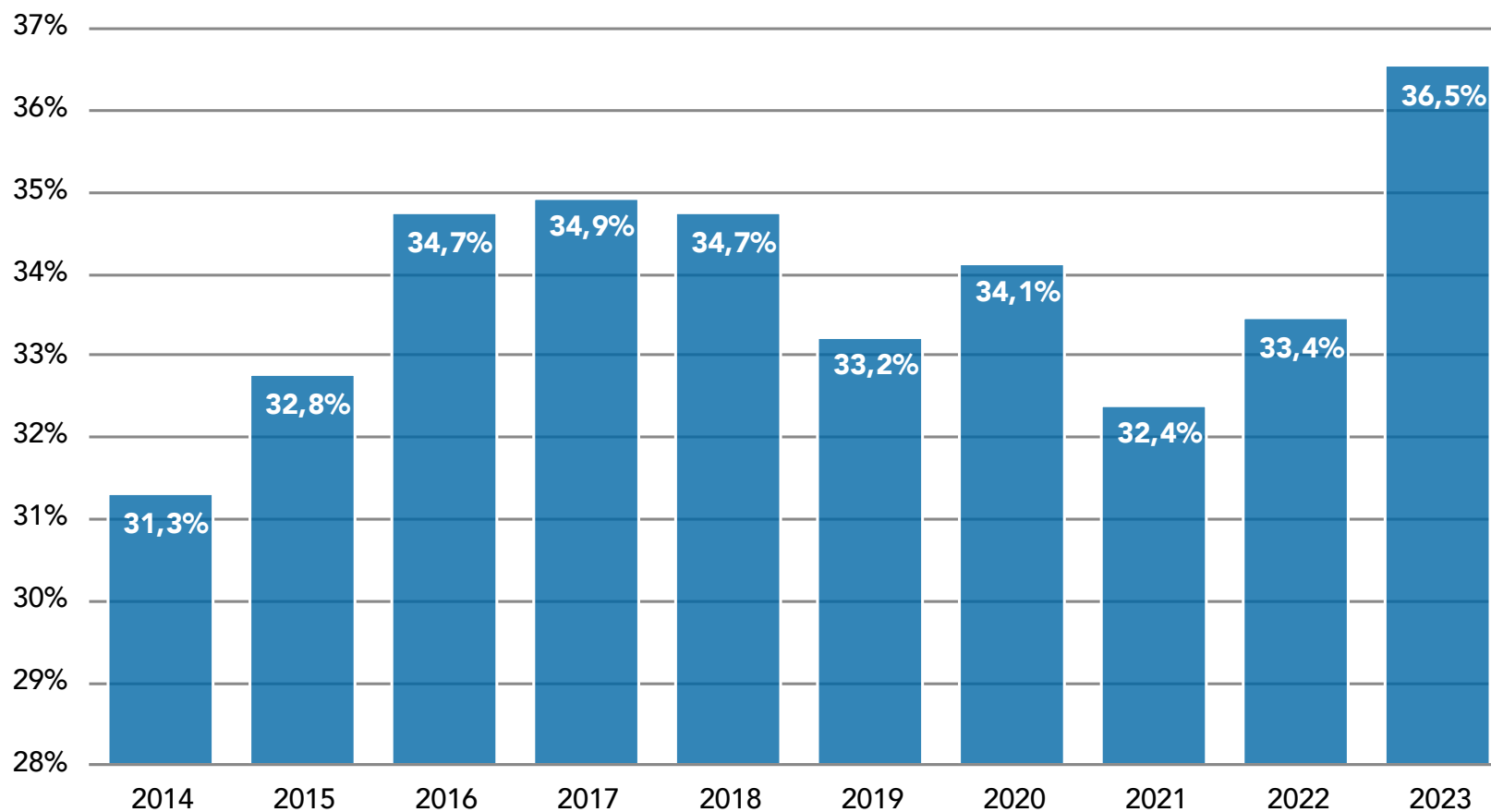
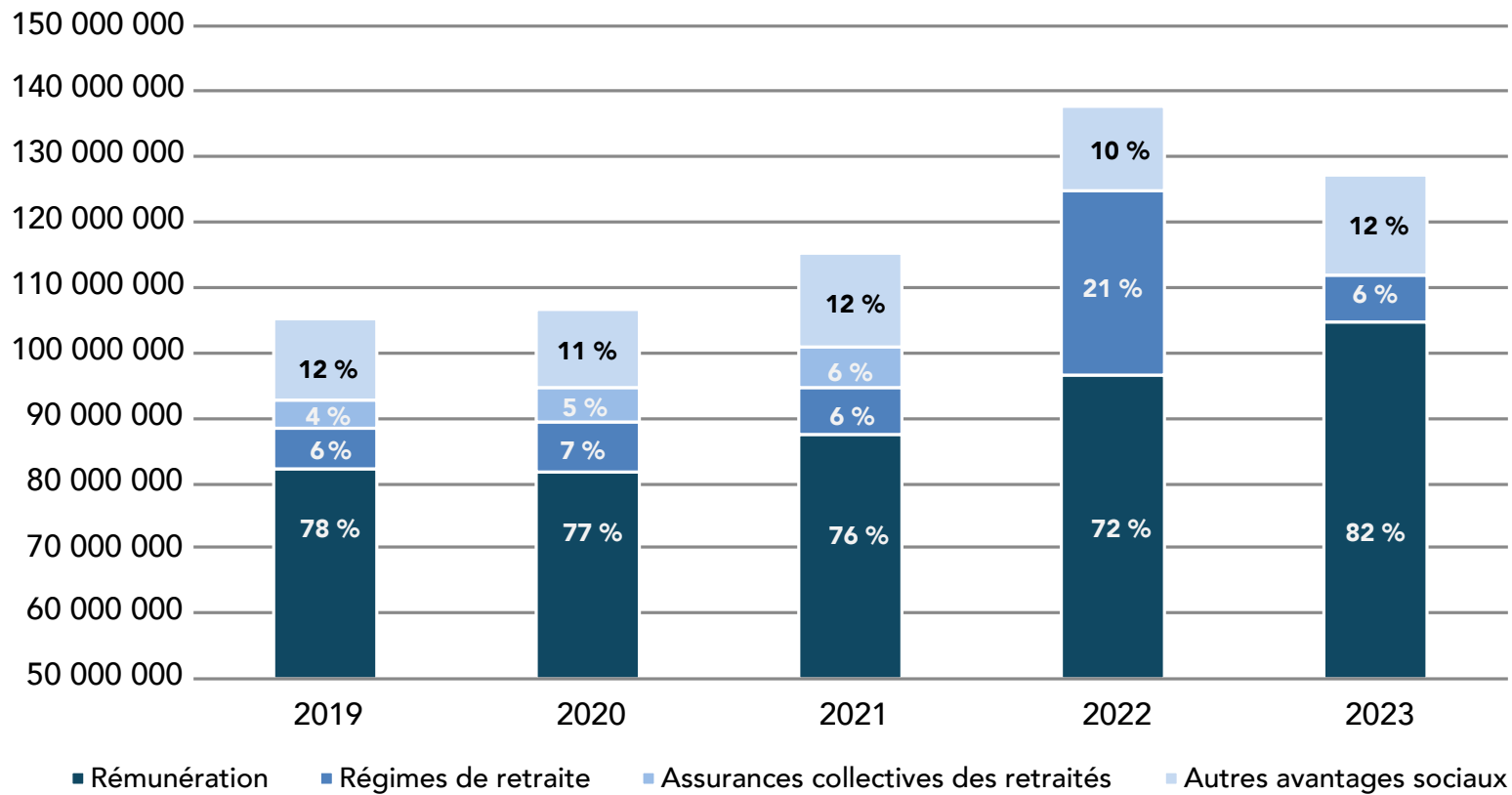


Tableau 6 – Composition de la masse salariale totale



En 2022, la masse salariale présentée dans le graphique est de 103 % auquel nous devons déduire 3 % pour l'abolition de l'assurance collective des retraités.

# Service de la dette



## **SERVICE DE LA DETTE À L'ENSEMBLE**

Le service de la dette à l'ensemble est la portion des emprunts contractés par la Ville qui doit être assumée par l'ensemble des citoyens de Terrebonne.

## **SERVICE DE LA DETTE RIVERAINE**

Le service de la dette riveraine est assumée par les citoyens de la ville qui sont les bénéficiaires des travaux effectués dans les bassins pour lesquels des emprunts spécifiques ont été contractés par l'entremise d'une taxe de répartition locale, par exemple, pour financer les infrastructures.

## **SUBVENTION DU SERVICE DE LA DETTE**

La dette de la Ville inclut les dettes financées pour le compte du gouvernement du Québec et pour lesquelles ce dernier verse l'annuité afférente à cette partie de la dette.

## **DETTE BRUTE**

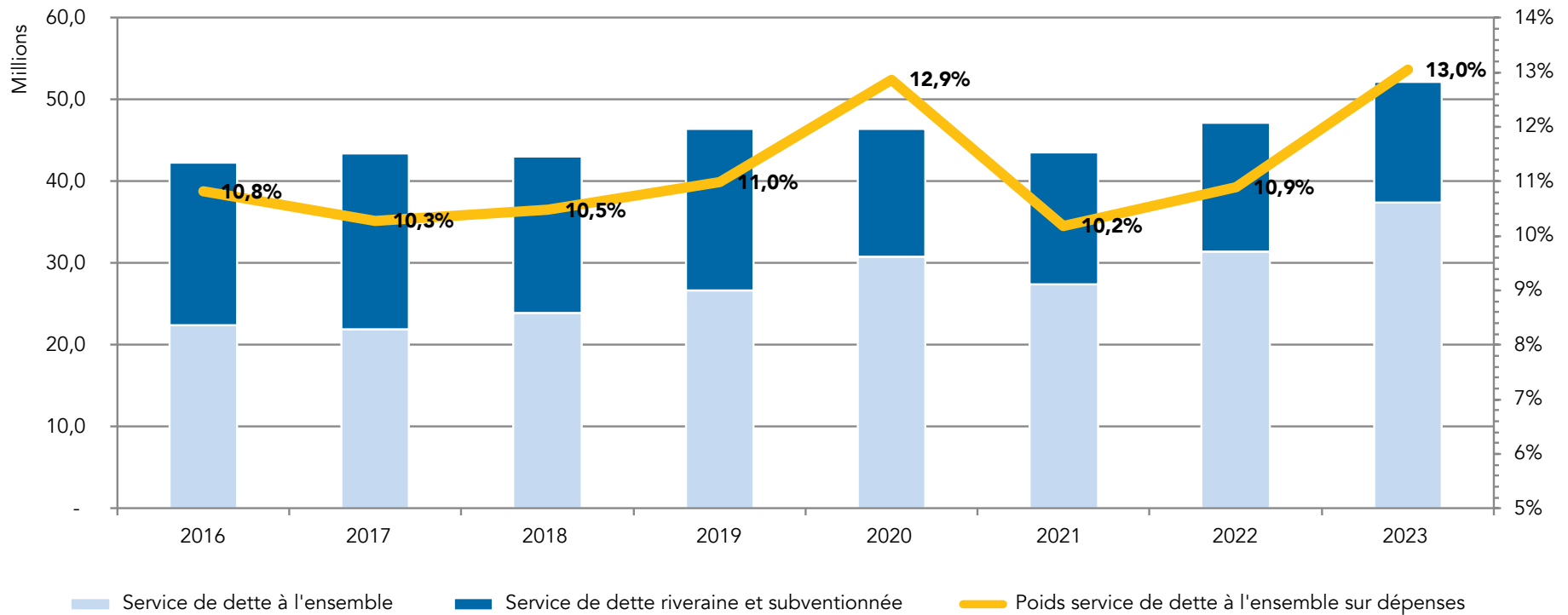
La dette brute constitue l'ensemble des emprunts contractés par la Ville.



# Évolution du service de la dette

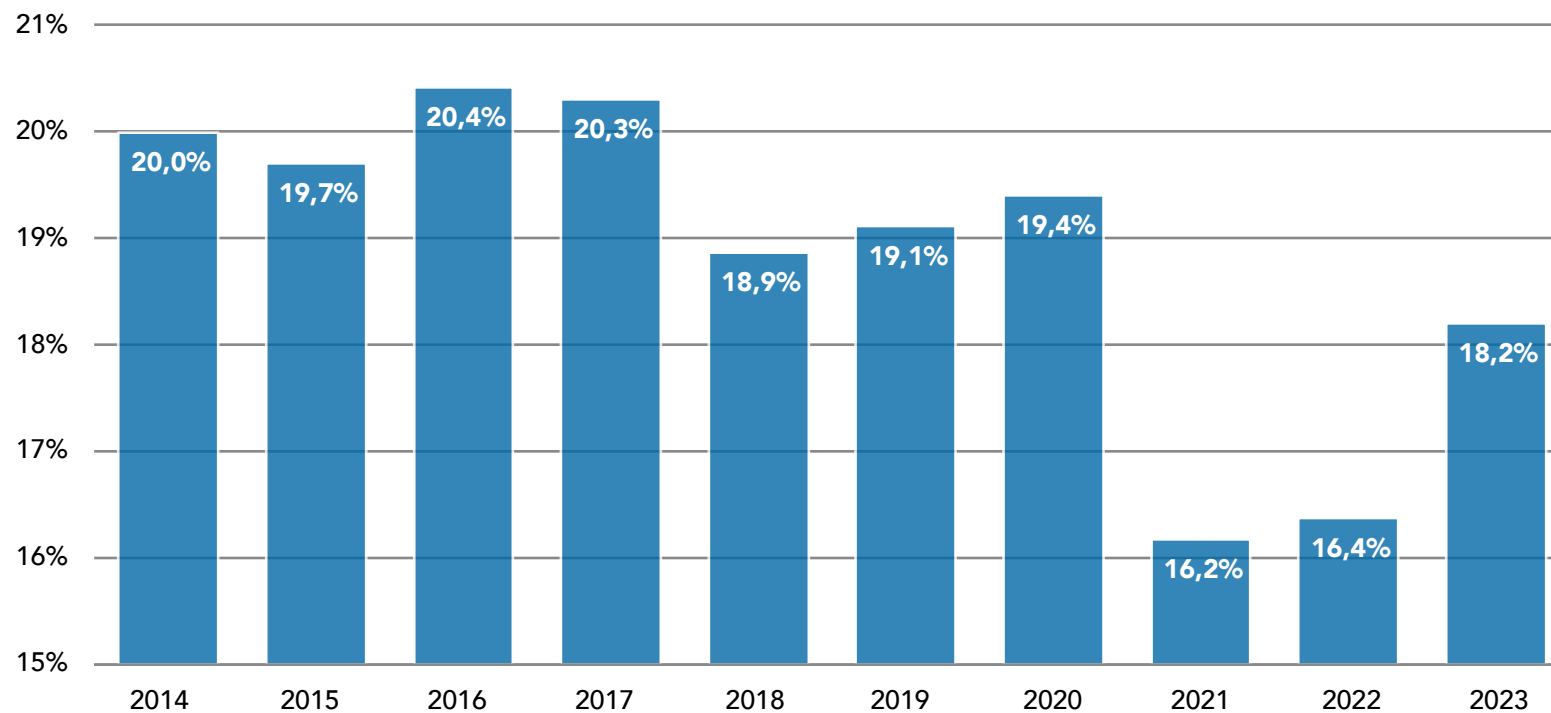
Le service de la dette à l'ensemble est sous le budget de 0,8 M\$. Selon la Politique de la gestion de la dette, le ratio cible du service de la dette à l'ensemble (service de dette nette) versus les dépenses de fonctionnement est d'un maximum de 20%. En 2023, ce ratio est de 13%.

Tableau 7 – Évolution du service de la dette



**Tableau 8 – Évolution du poids du service de la dette brute sur les dépenses de fonctionnement**

(Dépenses de fonctionnement avant amortissement des immobilisations avec remboursement de capital sur la dette à long terme)

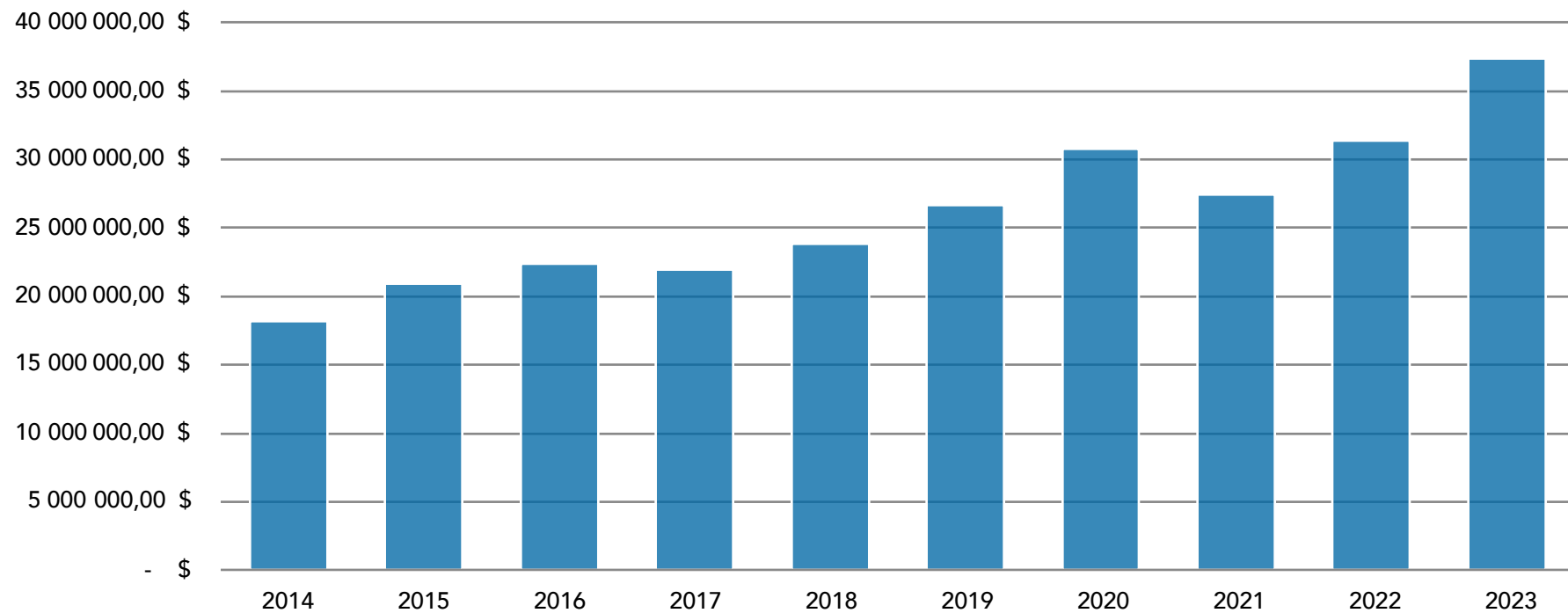


Selon la présentation du MAMH

# Service de dette nette

Le service de dette nette est l'ensemble des emprunts contractés par la Ville desquels la portion remboursable par des tiers et d'autres organismes est déduite, comme les subventions et le service de la dette riveraine. Pour 2023, le service de dette nette correspond à 72 % du service de la dette brute.

Tableau 9 – Évolution du service de la dette nette



**Tableau 10 – Évolution du poids du service de la dette nette sur les dépenses de fonctionnement**

(Dépenses de fonctionnement avant amortissement des immobilisations avec remboursement de capital sur la dette à long terme)

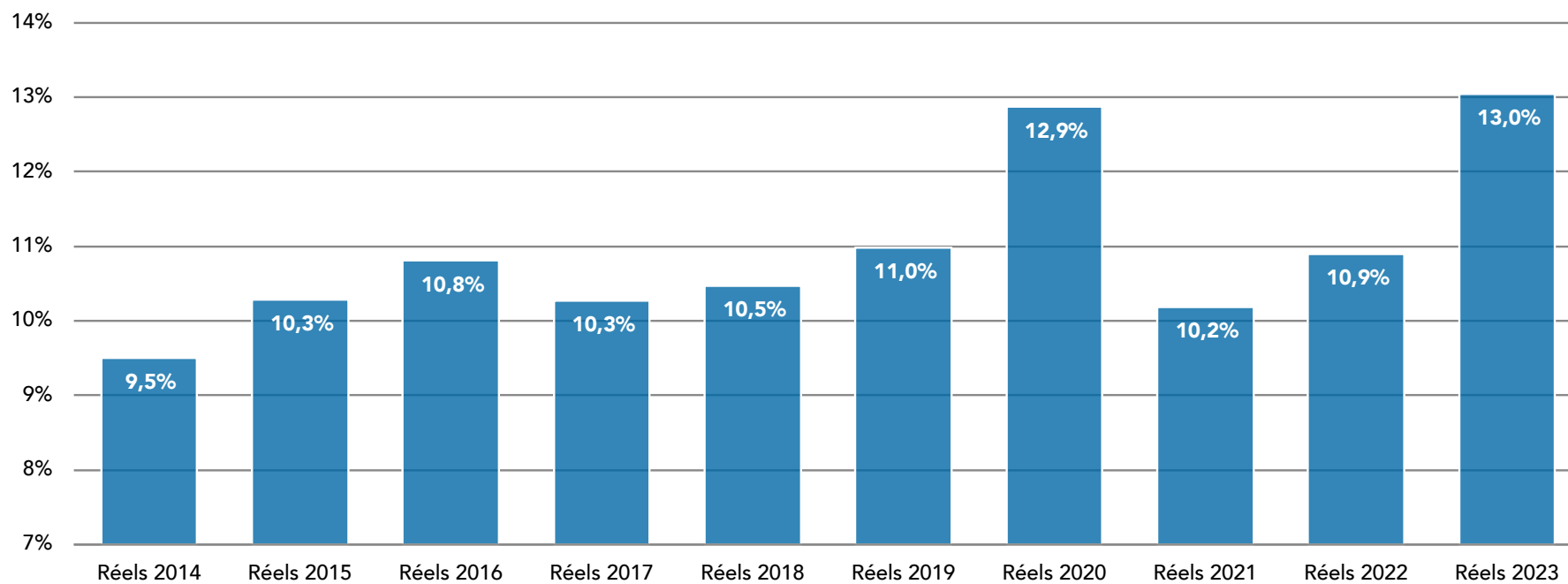


Tableau - 11 – Ratios – Gestion de la dette non consolidée

	Source RF 2020	Réel 2020	Source RF 2021	Réel 2021	Source RF 2022	Réel 2022	Source RF 2023	Réel 2023	Cible
Dette nette non consolidée assumé par l'ensemble et les riverains	<u>417 146 610 \$</u> 266 182 935 \$	<b>157%</b>	<u>412 564 383 \$</u> 273 699 957 \$	<b>151%</b>	<u>476 342 573 \$</u> 303 091 545 \$	<b>157%</b>	<u>592 160 623 \$</u> 301 773 287 \$	<b>196%</b>	Maximum 155% d'ici 2029
Dette nette non consolidée assumée par l'ensemble	<u>268 084 929 \$</u> 266 182 935 \$	<b>101%</b>	<u>274 961 027 \$</u> 273 699 957 \$	<b>100%</b>	<u>337 634 028 \$</u> 303 091 545 \$	<b>111%</b>	<u>449 727 484 \$</u> 301 773 287 \$	<b>149%</b>	Maximum 150% d'ici 2029
Dette nette non consolidée assumée par une partie	<u>149 061 681 \$</u> 250 470 264 \$	<b>60%</b>	<u>137 603 356 \$</u> 259 386 882 \$	<b>53%</b>	<u>138 708 545 \$</u> 288 816 763 \$	<b>48%</b>	<u>142 433 139 \$</u> 288 419 344 \$	<b>49%</b>	Maximum 5%, à l'extinction des règlements actuels
Service de dette nette non consolidé p/r dépenses fonctionnement	<u>28 086 243 \$</u> 239 001 785 \$	<b>12%</b>	<u>27 430 514 \$</u> 269 280 848 \$	<b>10%</b>	<u>31 365 453 \$</u> 288 017 508 \$	<b>11%</b>	<u>37 400 208 \$</u> 286 726 421 \$	<b>13%</b>	Maximum 20%
Dette nette non consolidée p/r potentiel fiscal	<u>417 146 610 \$</u> 15 808 876 021 \$	<b>2,64%</b>	<u>412 564 383 \$</u> 16 386 915 407 \$	<b>2,52%</b>	<u>476 342 573 \$</u> 18 379 009 844 \$	<b>2,59%</b>	<u>592 160 623 \$</u> 23 045 375 553 \$	<b>2,57%</b>	Maximum 3,5%

**Détail du calcul des ratios susmentionnés:**

1. Dette nette non consolidée moins dette assumée par des tiers & autres organismes  
Revenus de fonctionnement et investissements non consolidés
2. Dette nette non consolidée moins dette assumée par des tiers moins dette assumée par une partie  
Revenus de fonctionnement et investissements non consolidés
3. Dette nette totale non consolidée moins la partie assumée par des tiers et autres organismes moins la partie assumée par l'ensemble  
Revenus de fonctionnement et investissements moins les taxes d'améliorations locales
4. Service de la dette non consolidé ( Remboursement dette + frais de financement ) moins la portion assumée par des tiers et autres organismes  
Dépenses de fonctionnement (incluant frais financement et remboursement de la dette non consolidée)
5. Dette nette non consolidée moins dette assumée par des tiers & autres organismes  
Potentiel fiscal

# Investissements

Tableau 12 – Dépenses en investissements

## Réalisations de l'année 2023

- Dans le cadre du Programme décennal d'immobilisations de Terrebonne (PDIT) 2020-2029, adopté par le comité exécutif en juin 2019, la Ville a établi une stratégie à long terme pour assurer le rattrapage dans l'entretien de ses infrastructures et l'ajout de nouvelles immobilisations.
- Le PDIT venait établir une cible de 81 M\$ à investir annuellement dans le maintien et le développement des immobilisations municipales.
  - Cette cible, qui sert de barème afin de jauger l'évolution des investissements dans le temps, permet également de réaligner les actions de l'administration municipale de façon proactive.
- Pour l'exercice 2023 :
  - 62% des investissements de l'exercice sont afférents à trois grands projets majeurs.
  - Des faits saillants quant aux principales dépenses réalisées en 2023 sont présentés ci-dessous :

## Dépenses en investissements de la Ville de Terrebonne

	2023	2022
Réel selon rapport financier (non consolidé)	<b>178 291 627</b>	<b>142 946 178</b>
Budgétisé selon PTI	<b>280 209 491</b>	<b>232 108 718</b>

Tableau 13 – Faits saillants quant aux principales dépenses réalisées en 2023

FAITS SAILLANTS - Principales dépenses en investissement de l'exercice 2023	
Description	Montant dépensé en 2023 (en M\$)
REG0616 - Construction - Station d'épuration de La Pinière	61\$
REG0640 - Construction - Quartier général de la police	31\$
REG0597 - Travaux avenue Gabrielle-Roy	19\$
REG0849 - Réfection des chaussées	7\$
REG0720 - Conduite maitresse aqueduc et acquisition servitude Pierre-Dansereau	5\$
REG0814 - Réaménagement Côte-Boisée rues de La Tesserie et Vaillant	5\$
REG0827 - Acquisition et remplacement véhicules roulants	4\$
REG0811 – Mise en valeur de l'Île-des-Moulins et de la scène au parc Philippe-Villeneuve	3\$
REG0866 - Réhabilitation des aqueducs diverses rues	3\$
<b>Total des principales dépenses en investissement - 2023</b>	<b>138\$</b>

## Organismes contrôlés

Les états financiers consolidés de la Ville de Terrebonne sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ils présentent donc les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Ville ainsi que des organismes contrôlés faisant partie de son périmètre comptable.

Les données présentées ci-dessous proviennent de l'information financière ou des états financiers disponibles de chacun des organismes au moment de produire le présent document. À noter qu'à l'état financier consolidé de la Ville, les opérations entre la Ville et les organismes ne sont pas prises en compte.

en \$	Cité 55+		CST		Fêtes 350 <sup>e</sup> *		GPAT*	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
REVENUS	770 959	547 438	10 696 304	8 096 290	4 923 354	1 027 377	2 484 094	2 140 988
CHARGES	768 795	636 014	11 428 524	8 311 125	4 657 282	700 990	2 569 528	2 202 961
EXCÉDENTS (DÉFICIT) COMPTABLES	<b>2 164</b>	<b>(88 576)</b>	<b>(732 220)</b>	<b>(214 835)</b>	<b>266 072</b>	<b>326 387</b>	<b>(85 434)</b>	<b>(61 973)</b>
EXCÉDENTS (DÉFICIT) À DES FINS FISCALES	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

\* Chiffres non audités

en \$	SODECT*		RAIM		RAETM		TOTAL	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
REVENUS	9 503 924	7 954 207	13 572 307	11 121 823	5 470 665	4 890 846	47 421 607	35 778 969
CHARGES	9 864 095	8 534 622	14 410 955	12 739 881	4 260 055	3 926 999	47 959 234	37 052 592
EXCÉDENTS (DÉFICIT) COMPTABLES	<b>(360 171)</b>	<b>(580 415)</b>	<b>(838 648)</b>	<b>(1 618 058)</b>	<b>1 210 610</b>	<b>963 847</b>	<b>(537 627)</b>	<b>(1 273 623)</b>
EXCÉDENTS (DÉFICIT) À DES FINS FISCALES	N/A	N/A	1 084 573	946 304	450 467	779 240	1 535 040	1 725 544

\* Chiffres non audités







Terrebonne

[terrebonne.ca](http://terrebonne.ca)